

**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'APPORTER UN
AMENAGEMENT**

Application du cahier des charges de l'Association Syndicale Libre « Le DOMAINE DES OLLIERES »
Article 7 paragraphe 2° page 4

- « Sous réserve de l'obtention, par le demandeur, des autorisations administratives nécessaires, des dérogations pourront être accordées à ces règles par le bureau de l'Association Syndicale dans les conditions suivantes:**
- **les modifications doivent être en conformité avec le cahier des charges,**
 - les matériaux et les couleurs seront identiques à ceux utilisés d'origine dans le lotissement afin d'assurer l'intégration esthétique de la modification;
 - le demandeur doit obtenir l'accord écrit de tous ses voisins ayant une clôture mitoyenne avec lui, ou en vis à vis
 - le demandeur doit soumettre sa demande par écrit au bureau de l'ASL avec les accords mentionnés ci-dessus et tous les documents annexes tels que dossiers ou plans décrivant son projet;
 - Le bureau de l'ASL examinera cette demande principalement sur les critères d'esthétique, d'absence de gêne, d'intégration au site et de respect de la destination résidentielle de l'ouvrage. Le demandeur devra obtenir les autorisations légales et administratives qui sont du ressort des autorités compétentes;
 - **Présentation du projet à l'assemblée générale qui sera approuvé ou rejeté**
 - Si le bureau de l'ASL juge ce dossier complet il le soumettra à l'assemblée générale. Le projet sera mis en vote pour obtenir un accord des co-lotis pour la réalisation du projet
 - A la majorité d'accord des co-lotis présents ou représentés le bureau matérialisera l'accord ou le refus du projet dans le compte rendu du procès verbal de l'assemblée générale de l'ASL.

Monsieur le Président de l'Association Syndicale Libre « Le Domaine des Ollières »

Je soussigné, Madame ou Monsieur
propriétaire de la maison sise rue..... à Saint Genis les Ollières
vous prie de vouloir trouver, ci joint, pour examen et accord, le dossier concernant mon projet d'aménagement
suivant:

Ce dossier se compose :

- du dossier descriptif (schémas, couleurs, matériaux.....)
- Du plan d'implantation.

Ci-après, figurent les signatures matérialisant l'accord de mes voisins:

<i>Noms</i>	<i>Adresse</i>	<i>Signature</i>

Saint Genis les Ollières le

Signature